Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 16 (1871)

Heft: (4): Supplément au No 4 de la Revue Militaire Suisse

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Neuchâtel. - A dater du 1er janvier de l'année courante, le Département mili-

taire est placé sous la direction de M. Henri Touchon, conseiller d'Etat.

Sur l'invitation de l'autorité fédérale, le conseil d'Etat de ce Canton a organisé dans chacun de ses districts frontières, une petite division d'infanterie prête à être réunie au besoin sur les points qui pourraient être menacés d'envahissement par l'une ou l'autre des armées belligérantes. En outre, le corps de la gendarmerie a été augmenté temporairement de quelques hommes, uniquement chargés de surveiller la frontière.

Nominations du 13 janvier 1871:

Tribunal militaire cantonal pour 1871.

1er juge, Morel, Numa, commandant de bataillon; 2e juge, Perrochet, Edouard, major fédéral d'art.; 1er suppl., Colomb, Auguste, capitaine d'infanterie; 2e suppl., Quinche, G.-L., major d'infanterie; 3e suppl., DuPasquier, Alphonse, capitaine d'inf.; 4e suppl., Humbert-Ramus, Ulysse, capitaine de carab.; auditeur, Cornaz, Auguste, capitaine; greffler, Bonnet, Ch.-Edourrd, capitaine d'infant.

Commission de taxe militaire.

Perret, David, command. de bataillon, président; Cartier, H.-A., command. de bataillon, président; Tripet, Alfred, capitaine d'artillerie; Maurer, Auguste, secrétaire; Piaget, Henri, command. de bataillon, suppléant; Soguel, Eugène, major d'infanterie, suppléant; Bonnet, Ch.-Edouard, capitaine d'inf.;

Conseils de réforme.

I DISTRICT DE NEUCHATEL.

Perret, David, command. de bataillon, président; Gueissbuhler, Adolphe, capitaine d'art.; Brunner, Gaspard, capitaine d'infanterie, et 2 médecins.

II. DISTRICT DE BOUDRY.

Cartier, H.-A., command. de bataillon, président; Perrin, Ami-Auguste, capitaine d'inf.; Perrochet, James-Alphonse, lieutenant d'art, et 2 médecins.

III. DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS.

Quinche, Georges-Louis, major d'inf, président; Colomb, Auguste, capitaine d'inf.; Cottier, Fritz, lieutenant de carab, et 2 médecins.

IV. DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

Morel, Numa, command. de bataillon, président; Mosset, Alciae-Numa, capitaine d'inf., Reymond, Lucien, 1er sous-lieutenant d'art, et 2 médecins.

V. DISTRICT DU LOCLE.

Henriod, H-En, command, président; Soguel, Eugène, major d'infanterie; Vuille, Paul, capitaine de carab., et 2 médecins.

VI. DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS.

Perret, Zélim, command. de bataillon, président; Favre-Bulle, L.-E., capitaine de carab.; Delachaux, Paul, lieutenant d'inf., et 2 médecins.

La Revue militaire suisse paraît deux fois par mois à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une Revue des armes spéciales. — Prix: Pour la Suisse, 7 fr. 50 c. par an. Pour la France, l'Allemagne et l'Italie, 10 fr. par an. Pour les autres Etats, 15 fr. par an. — Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la Revue militaire suisse, à Lausanne, composé de MM. F. LECOMTE, colonel fédéral: E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie; V. BURNIER, major fédéral du génie (absent). - Pour les abonnements à l'étranger s'adresser à M. Tanera éditeur, rue de Savoie, 6, Paris, ou à la librairie Georg, à Genève.

IL VIENT DE PARAITRE

chez CHANTRENS, éditeur, à Lausanne, et chez les principaux libraires de la Suisse:

Temps modernes jusqu'à la fin du règne de Louis XIV

par Ferdinand LECOMTE, colonel fédéral suisse.

2me édition, augmentée d'un

avant-propos sur la guerre de 1870. 1 vol. in-80. Prix: 5 francs.